

## Rapport d'évaluation 2015-2018

### Récapitulatif des indicateurs et des objectifs de la convention de subventionnement

**Nom du subventionné : Association des utilisateurs de l'Alhambra**

*Partie subventionnante :*

- Ville de Genève, département de la culture et du sport (DCS)

#### **Rappel du but de la subvention et des missions du subventionné :**

L'Association des utilisateurs de l'Alhambra (ADUDA) a pour buts d'initier, développer, organiser ou coordonner des concerts ou des événements culturels à l'Alhambra.

Dans le domaine des musiques actuelles, la Ville de Genève mène une politique d'encouragement à la création, d'appui aux institutions et de soutien aux manifestations. Cette volonté se concrétise par des subventions monétaires ou non-monétaires, des conventions, des infrastructures, des bourses, des résidences, des mises à disposition d'ateliers et de salles de spectacle.

La salle de l'Alhambra, consacrée à la diffusion des musiques actuelles, vient compléter l'offre proposée par la Ville de Genève dans d'autres domaines musicaux (Victoria Hall, Casino Théâtre, etc.).

Par ailleurs, la Ville de Genève porte une attention particulière au public en mettant en œuvre des mesures capables de lever le frein financier à l'accès à la culture, en développant des démarches permettant l'intégration de personnes d'origines socioculturelles multiples et en créant des moyens pour ne pas désavantager celles qui souffrent d'un handicap.

Le soutien de la Ville de Genève à l'ADUDA s'inscrit dans ce cadre.

**Mention du contrat :** Convention de subventionnement entre la Ville de Genève et l'Association des utilisateurs de l'Alhambra

**Durée du contrat :** du 01.01.2015 au 31.12.2018 (4 ans)

**Période évaluée :** du 01.01.2015 au 31.12.2017 + éléments connus de l'exercice 2018

#### **Objectif 1. : Donner une image forte et vivante de la salle de l'Alhambra rénovée au sein de la ville et de la région**

Dès sa nomination en février 2015, l'Association des utilisateurs de l'Alhambra a mis sur pied plusieurs stratégies de communication pour différents publics-cibles.

Le site [alhambra-geneve.ch](http://alhambra-geneve.ch) est prêt dès l'ouverture de la salle en septembre 2015 avec les données pour que les organisateurs, le public et les techniciens puissent trouver les documents essentiels. Les visuels des différentes configurations de salle proposées permettent aux organisateurs de se faire une idée sur les aspects pratiques de celle-ci. Plan

de scène, de salle, tarifs, situation et conditions d'accueil sont disponibles en un clic. Les profils sur les réseaux sociaux comme Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn sont créés en parallèle pour la promotion, l'information et les événements accueillis.

Après recherche et élaboration de fichiers, par cible d'intérêt, la coordination a fait parvenir différents communiqués de présentation et d'annonce aux :

- associations locales/agences de production/organismes événementiels/festivals
- Genève tourisme/guides de voyage
- journalistes/magazines/webzines/agendas culturels
- commissions/fondations/écoles (publiques, privées ou de musique) / salles de concerts, ceci afin d'informer les différents interlocuteurs des missions de la salle après rénovation et être référencée dans différents fichiers.

L'ADUDA a édité une plaquette de présentation (3000 exemplaires), envoyée et distribuée aux partenaires potentiels.

L'ADUDA a organisé deux fins de journée portes-ouvertes et visite de la salle avec un partenariat media (l'ADUDA ne peut pas programmer).

Un système de newsletter (sur abonnement) bimestriel est élaboré. Il annonce la programmation du lieu par événements avec un visuel, les informations et liens organisateurs, le système billetterie et la configuration de la salle selon le type de concert.

La promotion des événements sur papier se fait via le programme (5000 exemplaires), les affichettes A3 (150 exemplaires dans les lieux culturels), les affiches F4 sur les colonnes Morris (50-100 exemplaires), des partenariats médias avec des magazines culturels genevois (GoOut, l'Agenda, Programme.ch, Flashmagazine, journal des habitants de la Vieille-Ville, les Nouvelles Champel), ainsi que depuis septembre 2017 le Grand Genève (Entracte mag, MokkaMag), une campagne TPG et un partenariat avec le journal le Courrier. D'autres partenariats sont en cours d'élaboration.

La diffusion des programmes et affichettes A3 se fait par des étudiants lors d'une tournée « Genève culture et lieux de divertissements » et une tournée « vieille-ville, bistrots et arcades ». La société Affichage vert distribue également les programmes dans 50 points de la ville.

La programmation est également relayée sur une vingtaine d'agendas en ligne. Ce travail est fait par les stagiaires et/ou l'apprentie que l'ADUDA accueille en cours de formation (employé de commerce).

La coordination est à l'écoute des changements et naissances d'organismes producteurs de soirées. Elle prend contact avec les nouveaux médias et les nouvelles associations afin de relayer les possibilités de programmation.

Un communiqué de presse, également bimestriel, est envoyé aux journalistes. Le fichier compte environ 300 adresses.

Ainsi, après presque trois ans d'exercice, l'ADUDA avance les chiffres suivants :

Abonnement Newsletter, envoi bimestriel, public, journalistes, commission art & culture, référents musique, écoles : 1875 abonnés.

Réseaux sociaux, actualisés quotidiennement : Facebook : 3180 abonnés / Twitter : 914 abonnés / Instagram : 1079 abonnés. Le profil sur le réseau LinkedIn a été créé en septembre 2017.

Des « goodies » Alhambra ont vu le jour en 2016. Ainsi, 5000 sous-bocks avec logo ont été distribués dans les cafés-restaurants de la vieille-ville. Des plectres, des sacs, des aimants et t-shirts font partie de la collection « souvenirs ».

**Objectif 2. : Offrir les meilleures conditions d'accueil au public genevois, en proposant une plateforme culturelle riche et variée, ainsi que des découvertes plus pointues permettant à une large population de se retrouver dans ces programmes**

L'ADUDA a tenu ses missions de coordination de programmation de concerts de musiques actuelles, ainsi que de l'ouverture et la clôture de festivals de films.

La priorité est donnée aux associations subventionnées et aux concerts de musiques amplifiées.

La répartition des utilisations de la salle a été la suivante :

**2015** (4 mois + Fête de la musique) :

- utilisateurs subventionnés : 70,5% (43,2 % ADUDA et 27,3 % hors ADUDA mais subventionnés)
- commercial & privé : 9 %
- jours Ville de Genève : 13,6 %,
- autres événements (vernissage, conférence de presse, etc.) : 6,9 %

**2016** :

- utilisateurs subventionnés : 79,4% (48,8 % ADUDA et 30,6 % hors ADUDA mais subventionnés)
- commercial & privé : 8,3 %
- jours Ville de Genève : 9,1 %,
- autres événements (vernissage, conférence de presse, etc.) : 3,3 %

**2017** :

- utilisateurs subventionnés : 78,2% (45,9 % ADUDA et 32,3 % hors ADUDA mais subventionnés)
- commercial & privé : 7,5 %
- jours Ville de Genève : 12,9 %,
- autres événements (vernissage, conférence de presse, etc.) : 2,3 %

10 associations sont représentées à l'ADUDA. 16 associations hors ADUDA ont été accueillies en 2016 et 20 en 2017, dans les trois domaines suivants : musique, pluridisciplinaire (avec danse ou projections) et festivals de film.

La salle a été utilisée avec sa jauge maximale de 750 personnes 22 fois en 2016 et 38 fois en 2017. Le parterre (376 places) a été utilisé 57 fois en 2016 et 66 fois en 2017.

Les organisateurs prennent vraiment conscience depuis 2017 de l'aspect modulable de la salle et trouvent l'outil très intéressant. Un bémol reste toutefois l'interdiction de consommer des boissons à l'intérieur de la salle. Ceci limite par exemple l'intérêt de la demande pour des soirées dansantes.

**Objectif 3. : Développer les relations avec les associations et institutions locales afin de permettre à celles-ci de composer et proposer une programmation musicale éclectique et dynamique**

Le développement des relations avec les associations et institutions locales a été une priorité pour la coordination. Hormis les membres de l'ADUDA, les associations de musiques actuelles sont informées régulièrement du mode de fonctionnement et des possibilités de la salle.

Après trois années dédiées à la pérennisation des relations avec les acteurs devenus « réguliers », les relations entre la coordination et la programmation se sont consolidées avec les membres de l'ADUDA.

On constate une régularité dans le mode de fonctionnement et le planning de la programmation. Devenu harmonieux, il permet dès lors à la coordination d'entrevoir de nouvelles perspectives et de fidéliser certains utilisateurs. Les contacts se font ou sont déjà pris, les propositions sont en cours.

Suite à de nombreuses demandes des utilisateurs, l'ADUDA a fait l'acquisition d'un beamer en 2017. Elle a également demandé et obtenu le stationnement du piano Bösendorfer du Service culturel de la Ville de Genève à l'Alhambra. Ceci facilite la logistique des soirées et l'accès aux projets pluridisciplinaires sans location extérieure. Les loges ont également été aménagées (frigos, machines à café, bouilloires et accessoires).

De plus, l'ADUDA propose des services aux organisateurs pour faciliter l'accueil, comme le prêt de gobelets rigides (Agenda 21), du café, des boules Quies, ainsi que les services d'un projectionniste dans les cas de location du beamer.

#### **Objectif 4. : Rechercher de nouveaux réseaux de collaboration pluridisciplinaire pour enrichir le champ d'activité du lieu**

La Coordination œuvre à collaborer avec un maximum d'organismes. A l'écoute des événements en Ville de Genève dans la région limitrophe (Grand Genève, festivals transfrontaliers), elle est en contact avec de futurs partenaires possibles, ceci pour agrandir et parfaire le réseau des collaborations. Conformément à l'article 3 de la convention, les musiques actuelles amplifiées restent cependant la priorité de l'ADUDA.

#### **Objectif 5. : Etre réactif en accueillant des propositions de programmation à court terme**

L'ADUDA peut déjà accueillir des propositions d'organismes un mois avant la date de la soirée. Cependant, la majorité des réservations sont faites plus tôt.

L'accueil à court terme permet d'être plus réactif durant les mois ayant peu d'affluence. Toutefois, cette réactivité à court terme n'est pas que du ressort de l'ADUDA. Elle implique également la disponibilité de l'équipe technique de la Ville de Genève, ce qui a toujours été le cas jusqu'à présent.

### **Observations de l'Association des Utilisateurs de l'Alhambra :**

L'ADUDA a réalisé les missions fixées dans la convention 2015-2018.

La faisabilité des chantiers et projets suivants est actuellement examinée : parking ALH, augmentation de la jauge, acoustique des espaces foyers, buvette, 100 ans du bâtiment en 2020, évolution des activités avec l'Alhambar. En fonction des projections, la masse salariale de l'ADUDA pourrait augmenter.

### **Observations de la Ville de Genève :**

Sélectionnée en 2015 à l'issue d'un appel d'offre public, l'ADUDA s'est vue confier la mission, pour la réouverture d'un bâtiment de l'Alhambra entièrement rénové, de coordonner les activités artistiques de la salle et de ses buvettes. Cette mission impliquait de développer l'identité d'une salle consacrée aux musiques amplifiées, d'offrir les meilleures conditions d'accueil au public genevois, de collaborer avec les institutions locales et les festivals, tout en assurant la promotion de la salle à de nouveaux partenaires.

Il s'agissait également de tenir compte de la politique générale de la Ville de Genève en matière de culture, de la mise à disposition de ses infrastructures, et de respecter les règlements votés par le Conseil municipal.

L'ADUDA a nommé Madame Karin Strescher en tant que coordinatrice des activités artistiques de la salle.

Les différentes missions ont été menées à bien pendant la durée de la convention, avec une implication soutenue de la coordinatrice des activités culturelles et son équipe ainsi que de l'équipe technique du Service culturel dans le contexte particulier du partenariat et dans la situation de démarrage de la salle. Il est à noter que de nombreuses séances de travail ont dû être organisées afin de mieux définir les responsabilités de l'ADUDA et de l'équipe technique du Service culturel au sein du bâtiment. Le contexte nécessite qu'une coordination régulière soit en place.

La stratégie de communication a été particulièrement réussie, avec une plaquette de présentation, une newsletter, un agenda en ligne et la diffusion du programme.

L'ADUDA a su mettre en place des conditions d'accueil optimales du public et des artistes. Il est toutefois relevé que la buvette du rez-de-chaussée est insuffisante en cas de jauge importante et que l'ouverture de la buvette du deuxième ne fonctionne pas à satisfaction, considérant l'éloignement et la durée souvent courte des entractes. La collaboration avec le Café restaurant l'Alhambar devrait être améliorée pour pouvoir assurer un accueil optimal du public et des artistes.

L'ADUDA a également travaillé efficacement avec le Service culturel pour la résolution des problèmes techniques de la salle, la mise en place de procédures, la demande d'augmentation de la jauge et l'agrandissement du réseau des collaborations.

Les indicateurs mesurant la réalisation des objectifs de la convention ne sont pas encore atteints mais sont en évolution positive : les jours d'utilisation (121 en 2016, 133 en 2017 pour une valeur cible de 156) ainsi que les soirées publiques (97 en 2016, 114 en 2017 pour une valeur cible de 120) sont en augmentation et, compte tenu du démarrage de la salle, devraient trouver leur rythme de croisière dès 2018. A noter également l'augmentation du nombre d'utilisations de la jauge maximale (22 en 2016 et 38 en 2017) tout comme celui des utilisateurs subventionnés hors ADUDA (16 en 2016 et 20 en 2017).

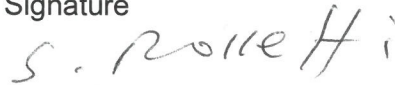
La question de la jauge est au centre des préoccupations du Service culturel et de l'ADUDA, considérant que l'augmentation de celle-ci pourrait permettre une meilleure utilisation de la salle, une augmentation des manifestations et du public et une diversification des utilisateurs potentiels. Il faudra, si le Règlement est modifié dans ce sens par le Conseil municipal, revoir les indicateurs de la convention afin d'en tenir compte.

**Pour l'Association des utilisateurs de l'Alhambra**

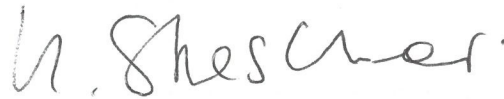
Prénom, nom, titre

Signature

Sandro Rossetti, Président



Karin Strescher, Coordinatrice



Genève, le

14.06.18

**Pour la Ville de Genève**

Prénom, nom, titre

Signature

Dominique Berlie, Conseiller culturel



André Vouilloz, Adjoint de direction



Nicolas Cominoli, Conseiller scientifique



Genève, le

1<sup>er</sup> juin 2018